



Thônex

législature 2020-2025
motion no 167
séance du 26/09/2023

Motion déposée par les groupes Centre-VL, PLR, ALT
« Pour une analyse de la gestion des nuisances nocturnes
à Thônex »

Considérant :

- Le sentiment d'insécurité croissant dans certains quartiers de la Ville de Thônex;
- La demande croissante d'une présence municipale nocturne dans ces mêmes quartiers;
- Le fait que les nuisances liées aux groupes de jeunes et au tapage nocturne peuvent souvent être résolues à moyen terme par une autre approche que celle d'agents répressifs;
- Le fait que des discussions ont déjà eu lieu en commission sur la possibilité d'augmenter les effectifs de terrain, notamment ceux de la Police municipale;
- La volonté d'appuyer les services actuels avant d'envisager de nouveaux acteurs;
- Le développement du service de la Cohésion sociale qui bénéficie de ressources supplémentaires et pourrait permettre d'encadrer un dispositif du type « Correspondants de nuit ».

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif

Par 21 voix pour, 3 voix contre,

A présenter en commissions une analyse menée par l'administration, notamment les services de la police municipale et de la cohésion sociale et les deux magistrats délégués sur les différentes variantes envisageables pour la lutte contre les nuisances nocturnes.

A présenter nécessairement dans cette analyse les bénéfices d'une présence sociale municipale nocturne régulière dans la perspective d'un meilleur contrôle social et de nuits pacifiées.

À proposer un montant à prévoir au budget 2024 découlant de ladite analyse.

À approcher la Conseillère d'Etat en charge de la police cantonale sur cette problématique et à l'inviter en commission sécurité publique.

Thônex, le 27 septembre 2023/cck



(MM-23-13)/cm 26/09/2023